

Le Secrétaire général des Nations Unies et les responsables de la Campagne mondiale contre le sida et de l'ONUSIDA annoncent le thème de la prochaine Journée mondiale sida 'Accès universel et droits de la personne'

NEW YORK, 16 juin 2009 – En anticipation de la Journée mondiale sida de cette année, M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, et les responsables de la Campagne mondiale contre le sida et du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) se sont réunis pour en annoncer le thème : 'Accès universel et droits de la personne'.

Ce thème a été choisi car il est fondamentalement nécessaire de protéger les droits de la personne et de réaliser un accès pour tous aux services de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH. Il permet aussi d'appeler les pays à supprimer les lois qui engendrent de la discrimination à l'encontre des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des groupes marginalisés. Les pays sont aussi instamment invités à accomplir les nombreux engagements qu'ils ont pris – dans le cadre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de 2001 et de la Déclaration politique sur le VIH/sida de 2006 – de protéger les droits de la personne.

S'exprimant avant la diffusion de l'annonce aux Nations Unies à New York, M. Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA, a déclaré : « Réaliser un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH est un impératif des droits de l'homme. Il est essentiel que la riposte mondiale à l'épidémie de sida soit basée sur les droits de la personne et que la discrimination et les lois répressives à l'encontre des personnes les plus affectées par le VIH soient supprimées ».

Il existe toujours dans de nombreux pays des lois et des politiques qui empêchent les personnes les plus vulnérables au VIH d'avoir accès aux services de prise en charge du VIH et qui les criminalisent. Cela inclut des lois qui criminalisent (i) les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les transsexuel(le)s et les lesbiennes, (ii) les professionnel(le)s du sexe, et (iii) les consommateurs de drogues ainsi que les dispositifs de réduction des risques et les traitements de substitution dont ils ont besoin. Quelque 84 pays ont déclaré être dotés de lois et de politiques qui font obstacles à des services efficaces de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH pour les populations vulnérables.

S'exprimant depuis Le Cap, en Afrique du Sud, M. Marcel van Soest, Directeur exécutif de la Campagne mondiale contre le sida, a déclaré : « L'épidémie n'a pas disparu, des dizaines de millions de personnes sont toujours affectées mais ceux qui sont le plus durement touchés, les pauvres et les populations marginalisées de la société n'ont souvent pas leur mot à dire lorsque les décisions et les lois importantes sont prises ou élaborées. Leur droit fondamental à la santé et à vivre sans avoir peur de la stigmatisation et de la discrimination doit être renforcé ».

Les gouvernements continuent de voter et d'appliquer des lois dont la portée est exagérément vaste qui criminalisent la transmission du VIH et sont ainsi en totale contradiction avec leurs engagements à « promouvoir... un environnement social et juridique favorable à une annonce volontaire et sans risque de son statut sérologique VIH ».

Quelque 59 pays sont toujours dotés de lois qui imposent des restrictions à l'entrée, au séjour et à la résidence de personnes vivant avec le VIH au seul motif de leur séropositivité, exerçant une discrimination qui les prive de leur liberté de mouvement et de leur droit au travail.

Parallèlement, les lois et les réglementations qui protègent les personnes vivant avec le VIH de la discrimination et les femmes des inégalités entre les sexes et de la violence sexuelle ne sont pas pleinement mises en œuvre ni appliquées.

Mme Allyson Leacock, Présidente du comité d'orientation de la Campagne mondiale contre le sida, a ajouté : « Le thème des droits de la personne nous concerne tous, les communautés, les gens comme vous et moi, et concernent nos gouvernements pour qu'ils s'engagent à honorer et à respecter la dignité des personnes vulnérables et des personnes qui vivent déjà avec le VIH ».

Contact - Sophie Barton-Knott | tel. +41 22 791 1697 | bartonknotts@unaids.org

L'ONUSIDA est un programme novateur des Nations Unies, qui rassemble les efforts et les ressources du Secrétariat de l'ONUSIDA et de dix organisations des Nations Unies dans la riposte au sida. Le siège du Secrétariat se trouve à Genève, Suisse, et le programme emploie du personnel sur le terrain dans plus de 80 pays. Les coparrainants de l'ONUSIDA sont : le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'ONU DC, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale. La priorité absolue de l'ONUSIDA est de contribuer à réaliser les engagements mondiaux en faveur de l'accès universel à des services complets de prévention, de traitement, de soins et d'appui en rapport avec le VIH. Consultez le site web de l'ONUSIDA sur www.unaids.org